



Résidence recherche & création + exposition

Cartographie du territoire #2

Espace Jean de Joigny – 89300 JOIGNY

Date limite de dépôt des projets de candidature : 14 mai 2023 minuit

Objet du projet de résidence

Cette résidence s'adresse à un.e artiste professionnel.le diplômé.e depuis maximum 5 ans d'une école supérieur d'art (promotions 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

L'objectif est de développer une recherche originale en lien avec le contexte spécifique et la thématique de la résidence, à savoir questionner le territoire jovinien à travers une écriture artistique, tous supports acceptés dans la limite du cadre d'utilisation de l'espace Jean de Joigny, intégrant l'usage des notions de cartographie/carte.

Une exposition sortie de résidence se tiendra dans les locaux de l'espace Jean de Joigny du 16 Septembre au 4 Novembre 2023. L'exposition pourra inclure toute forme d'expression artistique (installation, performance, work in progress, etc.). La résidence d'artiste, mise en place par l'espace Jean de Joigny, relève de la mission d'aide à la création telle qu'elle figure dans son projet culturel. Cette mission s'inscrit dans le cadre des activités qui sont financées spécifiquement par la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

Dans le cadre de ce dispositif, il s'agit de porter un regard singulier sur ce territoire : entre forêts, vignes et rivières. Joigny est située dans le département de l'Yonne en région Bourgogne Franche-Comté, à 1h15 en train de Paris. La communauté de communes du jovinien est classée "Pays d'art et d'histoire" et la ville "Plus Beaux Détours de France" grâce à la richesse de son patrimoine (19 monuments classés). Elle compte différentes structures culturelles : le conservatoire, la salle de spectacles Claude Debussy, la médiathèque, l'espace d'expositions Jean de Joigny, la bibliothèque de quartier la Madeleine, le cinéma Agnès Varda (etc.). La population est riche de diversité culturelle et sociale, plus de 60 cultures sont présentes.

L'artiste est invité.e à réaliser des pièces inédites créées spécifiquement lors de la résidence. Les œuvres doivent être conçues pour être installées à l'espace Jean de Joigny le temps de l'exposition.

Une attention particulière sera portée à la dimension éducative pédagogique (voire participative, à définir avec l'artiste sélectionné.e) et à la médiation effective.

Sur place, l'équipe culturelle de Joigny accompagne l'artiste en résidence dans les divers aspects de sa recherche et le/la mettent en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de son projet.

Conditions d'accueil de la résidence

Périodes :

- résidence possible à partir du 5 Juin jusqu'au 15 Septembre 2023,
- exposition du 16 Septembre au 4 Novembre 2023

Durée : une durée de 6 semaines (continue ou non)

Rémunération : l'artiste recevra un versement de 5000 euros TTC comprenant les frais de matériel, les honoraires, les défraitements, les frais inhérents à la création.

Durant le temps de l'exposition, la ville prend en charge les frais afférents à la médiation.

Hébergement : l'artiste sera logé.e par la ville de Joigny lors des périodes de résidence à Joigny

Locaux : un espace atelier de travail de 120 mètres carrés à l'espace Jean de Joigny

L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son équipement.

La résidence : ce programme est ouvert à tous les jeunes artistes français ou étrangers maîtrisant l'usage oral de la langue française.

Critères de sélection

Candidat.e sélectionné.e selon les critères suivants :

- être diplômé.e d'une école supérieure d'art depuis maximum 5 ans (depuis la promotion 2018),
- qualités artistiques du projet,
- pertinence du projet dans le contexte spécifique du territoire jovinien,
- singularité de la recherche considérant les aspects du territoire et le cahier des charges,
- qualité du programme de médiation proposé durant la résidence.

Cadre juridique

Une convention de résidence, spécifiant les engagements de la ville de Joigny et ceux de l'artiste accueilli.e.

L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale, (P.U.M.A, régime général...) avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture. La somme allouée de cinq mille euros est toutes taxes et charges sociales comprises.

Comment candidater ?

Sous format pdf, le dossier de candidature doit comporter :

- un CV,
- un book d'artiste comprenant une présentation de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles (sous forme de portfolio avec visuels et textes destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat),
- une note d'intention pour le projet (préciser les motivations),

Les dossiers sont à envoyer avant le 14 mai 2023 minuit, sous format pdf, via We-transfert, aux adresses :
espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr

Un comité de sélection, incluant membres institutionnels et du service culturel de la ville de Joigny, se réunira pour rendre une décision fin mai 2023.

Pour plus d'informations :

espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr;

<http://pontdesarts.ville-joigny.fr/lieu/espace-jean-de-joigny/>

Bibliographie :

« Cartographie radicale, Explorations. Nephys Zwer, Philippe Rekacewicz, Editions La découverte

« Opérations cartographiques » Jean-Marc Besse § Gilles A.Tiberghien

Pour information, la résidence Cartographie du territoire #1

De tout temps l'Homme a cherché à se représenter la Terre par des cartes plus étonnantes les unes que les autres. Un carré, un triangle, une assiette, ou une forme posée en équilibre sur une pile d'animaux, les civilisations anciennes ont prouvé à maintes reprises qu'elles étaient dotées d'une créativité débordante.

La cartographie est une discipline qui a pour objet l'élaboration, la rédaction et l'édition de cartes diverses. Elle s'illustre pour la première fois grâce à Ptolémée au II^e siècle. La pratique se poursuit naturellement au fil des âges et multiplie ses supports en passant du papier et de l'encre aux images satellites et numériques. Les cartes, qu'elles soient géographiques ou même mentales, font partie intégrante de notre quotidien.

*Riche de son patrimoine varié et de son paysage luxuriant, un appel à projet dans le cadre d'une résidence d'artiste à Joigny a été lancé en 2021. Le but de cette résidence de création devait résulter en la production d'une exposition répondant à la thématique suivante : la **cartographie du territoire et photographie**.*

Nous avons accueilli à Joigny au début du mois de Septembre dernier Chanwei Tang, jeune artiste chinois tout récemment diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Photographie (ENSP) d'Arles. Son interprétation de la cartographie de la ville a trouvé racine dans le sentier de randonnée appelé Le chemin de la chance. Créé en 2013 par une classe de CM2 de l'école Marcel Aymé dans le cadre du projet 1 chemin, 1 école, le sentier de quelques kilomètres offre aux marcheurs la possibilité de découvrir certains bâtiments du patrimoine jovinien en arpentant les rues de la ville, de même qu'il leur permet de prendre de la hauteur et d'observer Joigny sous un nouvel angle.

La temporalité de la création de ce chemin de randonnée correspond presque étroitement avec l'arrivée de Chanwei sur le territoire français pour ses études. Cette chance, que de pouvoir croiser la pratique artistique avec un sentier de marche, se manifeste après cette résidence en une exposition mêlant à la fois des photographies, et de la vidéo.

Les clichés pris au fur et à mesure des pérégrinations de l'artiste sont comme des témoins de la chance. Il a fallu allier observation, et bonnes surprises, pour retrouver les traces vertes du premier balisage du chemin. Ces marques qui s'effacent progressivement après dix années en raison du passage des intempéries, mais aussi de la faune et de la flore elle même. Preuves incontestables que la nature, et par extension la vie, ne peuvent continuellement être sous le contrôle de l'Homme. La symbolique de la présence, ou de l'absence, du balisage peut ainsi nous questionner sur des événements inhérents à notre propre chemin. Il convient parfois de faire des choix, mais aussi de renoncer à nous engager sur un sentier qui ne serait pas le bon. Il nous arrive aussi de ne plus voir de traces pour nous repérer, mais il existe toujours un chemin qui restera éclairé au bout de la forêt luxuriante.

*Pour compléter ce travail de mémoire visuelle par la photographie, l'artiste à tenu à rencontrer différents acteurs de l'existence de ce chemin à l'occasion de quatre interviews. Ces vidéos portraits ont été habilement préparées, notamment au niveau de la mise en scène : chaque personne prenant la parole s'approche de l'objectif de la caméra. Cette rencontre leur permet d'évoquer le passé, le présent, mais aussi le futur par le biais du flou au net. C'est à la fin de l'interview que le visage nous est révélé, le portrait est alors complet. Une discussion est engagée avec ces acteurs du chemin de la chance, vous retrouverez le témoignage d'une élève qui a participé à la création de ce chemin il y a dix ans, du professeur qui a soutenu le projet, d'un professionnel du balisage des sentiers de randonnée et enfin de la directrice de l'Office de Tourisme de Joigny. Tous possèdent un point commun : **le chemin de la chance**. Ils sont invités à évoquer les souvenirs de ce projet, pour continuer sur leurs chemins de vie personnels. Les interviewés nous parlent alors de voyages, d'emprunter des routes connues ou inconnues, de la manière dont les événements récents les impactent. Il est aussi question du facteur chance, notion très précieuse dans le travail de l'artiste. Que peut-elle bien représenter ? Est-elle innée ou bien à pondérer avec l'aléatoire ?*

L'exposition Cartographie du territoire, vue au travers de l'œil de Chanwei Tang, nous invite ainsi à rechercher les petits signes de la chance qui se sont immiscés, et qui continueront de nous accompagner sur nos divers chemins de vie.

Bienvenue à vous sur le chemin de la chance..



espace Jean de Joigny



Présentation

Après avoir développé un projet d'établissement "Pôle arts visuels" de 2017 à 2020 (programmation d'artistes contemporains, résidence de création, proposition de nouvelles formes de sensibilisation à l'art contemporain), l'espace Jean de Joigny a inauguré en 2021 une spécialisation dans le soutien et la diffusion de la photographie contemporaine avec

deux expositions organisées en partenariat avec le musée Nicéphore Niépce, dont le commissariat a été assuré par Sylvain Besson, directeur des collections du musée « Impressions de mode » (3 juillet – 5 septembre 2021) présentant une sélection de photographies de Jean Moral, Jean-François Bauret, Peter Knapp, Sacha et « Paysages-prélèvements » (17 septembre – 7 novembre 2021) qui réunissait des œuvres de Jean-Pierre Sudre, Grégoire Eloy - lauréat 2021 du Prix Niépce - et Sandrine Marc. De novembre à janvier 2022, Sébastien Ronsse a présenté « Paysages intérieurs » qui retrace plus de dix années de ses pratiques photographiques et performatives. Depuis 2009, l'auteur photographe propose des narrations paysagères autour du patrimoine industriel entremêlé au monde végétal et minéral. Ses images nous plongent dans des usines, espaces agricoles ou forestiers, témoignant de l'interaction entre l'activité humaine et son environnement. A suivi une exposition, « Flore d'automne, impression d'une nature sauvage » de Amélie Chassary : sélection de photographies illustrant la flore d'automne observée par l'artiste durant l'automne 2021 dans le Parc national des forêts de Bourgogne Franche-Comté, en explorant les thèmes du paysage, de la nature morte et de l'herbier. En avril- juin 2022 Sylvie Bonnot présentera l'exposition « Baïkonour Tour » de en partenariat avec Interface (Dijon) : le volume 1 de cette exposition a été présenté dans la galerie Ségolène Brossette (galerie parisienne de l'artiste) en novembre –décembre 2021, le volume 2 à Interface en février-mars 2022, le volume 3 à l'espace Jean de Joigny en avril-juin 2022. Les 3 volumes de cette exposition seront réalisés dans le cadre de la bourse Aide à la Création que la DRAC Bourgogne Franche-Comté a attribué à Sylvie Bonnot pour la réalisation d'œuvres photographiques lors de son périple au cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), projet également lié au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et susceptible de bénéficier d'une inscription au sein du programme art/science de la Cité Internationale des Arts (Paris). Le soutien et la diffusion de la photographie contemporaine seront désormais déclinés à l'espace Jean de Joigny sous la forme d'expositions de photographes professionnels, d'actions d'éducation artistique et culturelle auprès du public scolaire, d'actions de médiation auprès du grand public incluant rencontre, discussion avec les artistes exposés, d'une résidence de recherche et création artistes émergents concernés par la photographie en partenariat avec le musée Nicéphore Niépce et de la proposition d'une programmation arts vivants établie en dialogue avec les artistes exposés.

Depuis 2017, l'espace Jean de Joigny reçoit le soutien de la ville de Joigny, du Conseil départemental de l'Yonne, du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et de la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne Franche-Comté. Il est depuis 2019 membre de Seize Mille, réseau régional d'art contemporain Bourgogne Franche-Comté.

L'espace Jean de Joigny, baptisé du nom du célèbre sculpteur du siècle d'or espagnol Juan de Juni né à Joigny en 1507, est implanté au cœur du quartier historique de la ville, au sommet de la rue piétonne Gabriel Cortel, sur la place Jean de Joigny. La ville de Joigny compte 10 000 habitants, elle est située au nord de la Bourgogne, à 150 km au sud de Paris (à 1h15 de train) et à 175 km au nord de Dijon (à 1h40 de train).

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au printemps et à l'automne : vendredi et samedi 14h - 18h, dimanche 14h - 17h

espace Jean de Joigny

place Jean de Joigny

89300 Joigny - France

+ 33 (0)3 86 91 49 61

espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr

Les espaces d'exposition

Les espaces d'exposition s'organisent sur deux niveaux, un rez-de-chaussée et une mezzanine. Le second étage dispose d'un atelier réservé aux artistes en résidence.

Surface totale des espaces d'exposition : 311, 25 m²

Surface du rez-de-chaussée : 65, 76 m² / Hauteur sous plafond du rez-de-chaussée : 3, 30 m

Surface du rez-de-chaussée et des escaliers : 194, 25 m²

Surface de la mezzanine : 117 m² / Hauteur sous plafond de la mezzanine : 2, 40 m.



Vue 1 sur le rez-de-chaussée (partie centrale) avec l'exposition *Repeindre* de Miguel-Angel Molina (2020)



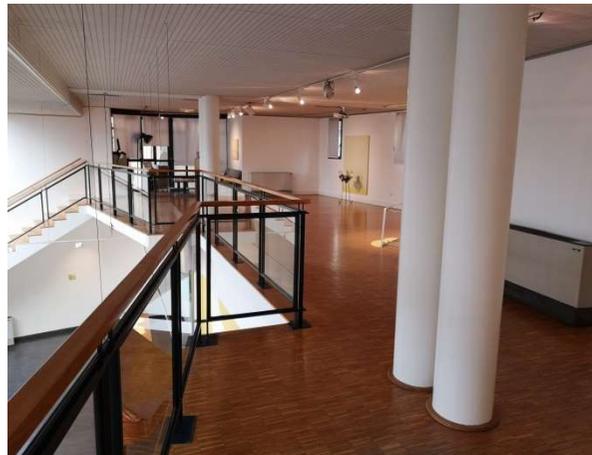
Vue 2 sur le rez-de-chaussée (côté gauche depuis l'entrée)



Vue 3 sur le rez-de-chaussée (côté droit depuis l'entrée)



Vue 1 sur la mezzanine (depuis sommet escalier gauche)



Vue 2 sur la mezzanine (depuis sommet escalier droit)



Vue escalier droit



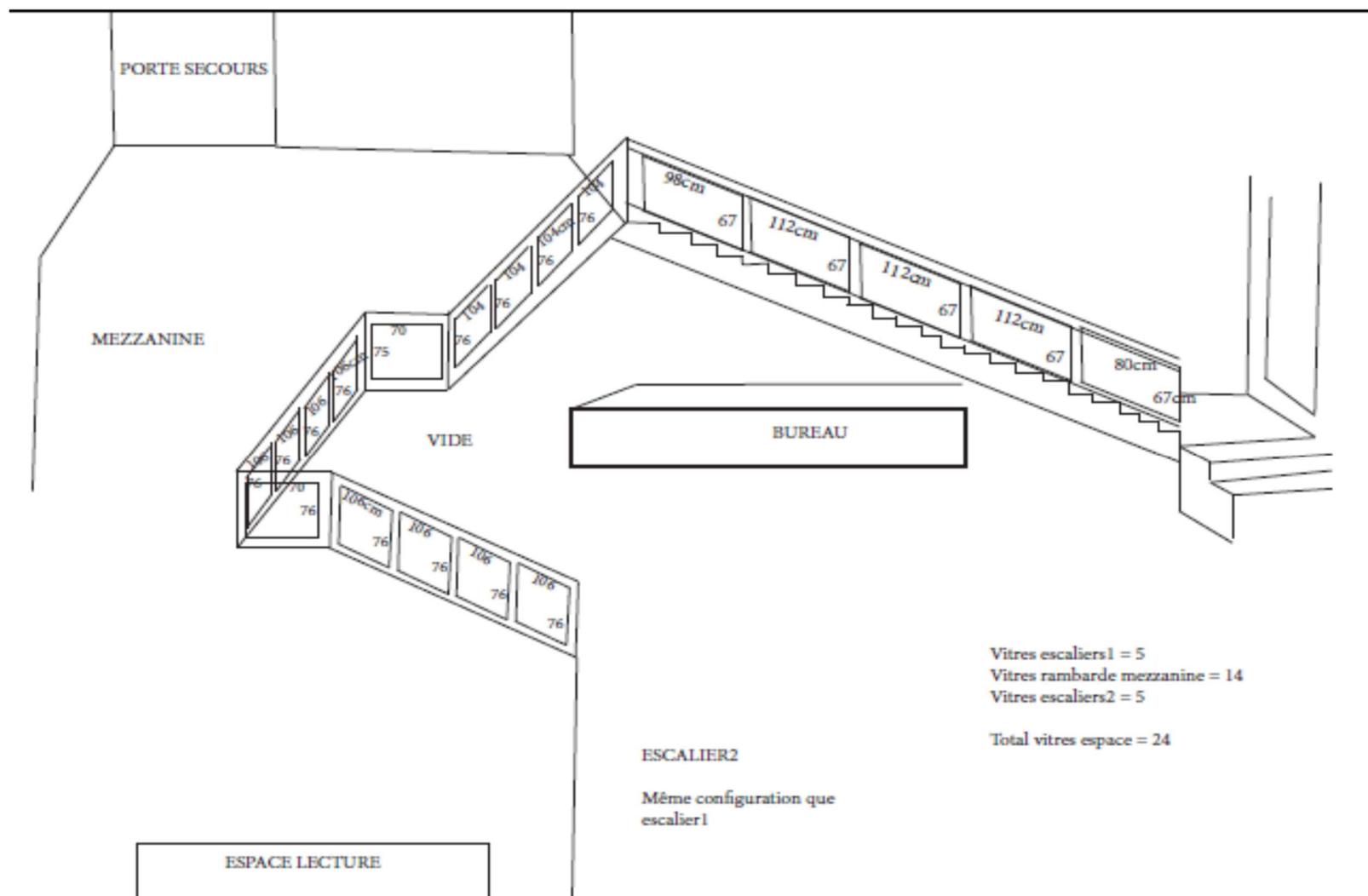
Vue escalier gauche



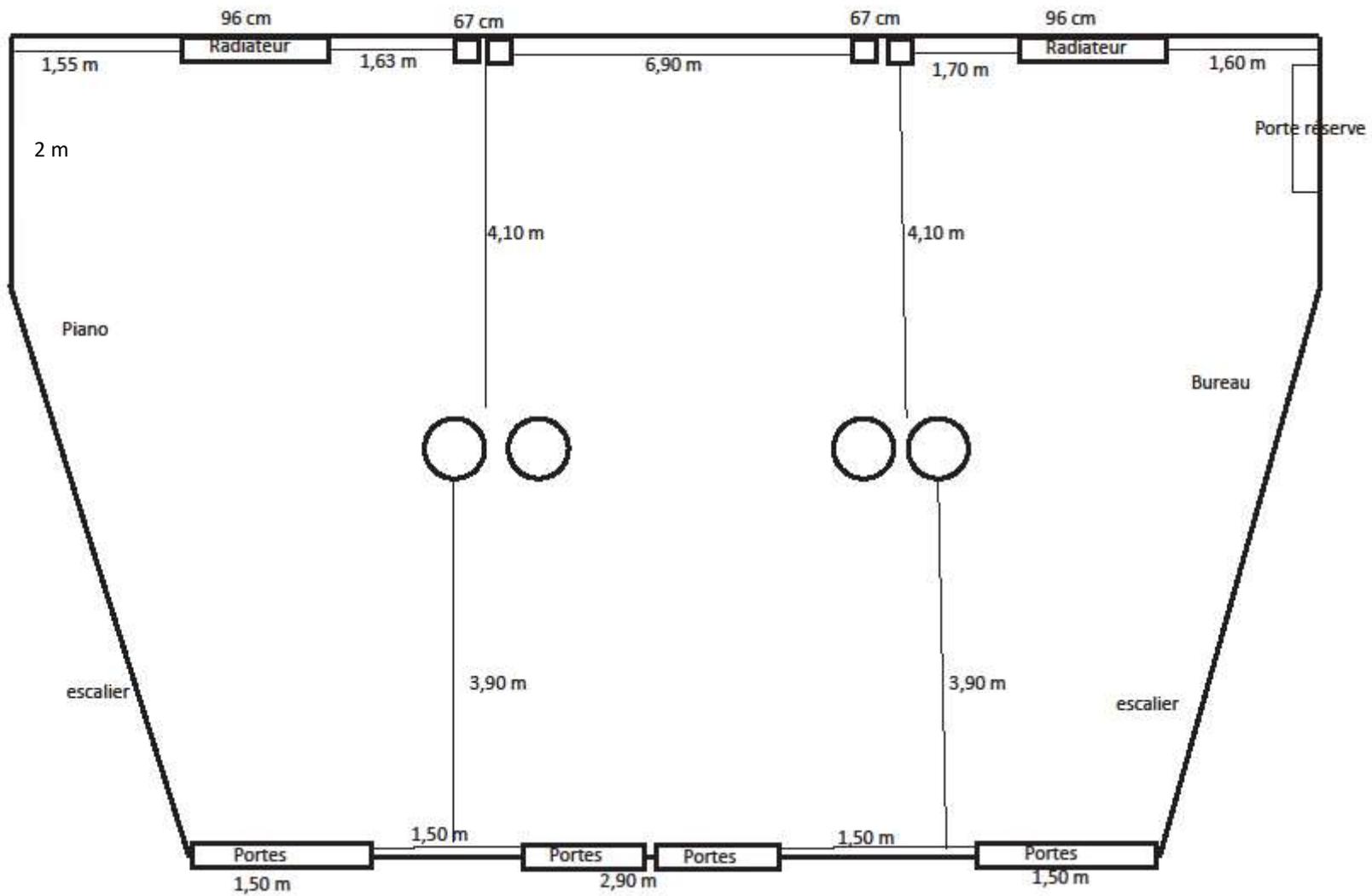
Vue espace lecture (côté gauche mezzanine)



Vue sur le rez-de-chaussée depuis la mezzanine



RDC espace Jean de Joigny
Hauteur sous plafond : 3,30 m



Mezzanine espace Jean de Joigny

Hauteur sous plafond : 2,40 m

